

Département  
PAS-DE CALAIS

## PROCÈS -VERBAL DE DÉLIBÉRATION

### DU CONSEIL MUNICIPAL DE CONCHY-SUR-CANCHE

Arrondissement  
ARRAS

Séance du 11 avril 2024

Canton  
SAINT POL SUR TERNOISE

Membres en exercice : 11

Présents : 9

Absents excusés : 2

Absents non excusés : 0

Pouvoirs : 1

*L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril à 20 heures  
Le Conseil Municipal légalement réuni en la mairie sous la présidence  
de Monsieur COQUET Dominique*

*Suite à la convocation du 2 avril 2024 dont un exemplaire a été  
affichée à la porte de la mairie.*

*Etaient Présents : Mr Dominique COQUET, Mme Martine HURE, Mr  
Manuel GALLET, Mme Mélanie DUCHATEAU, Mme Mélina HULO, Mr  
Régis PREVOST, Mme Dorothée LEBAS, Mr Gérald DULARY et Mr  
Christophe GALLET*

*Absents excusés : Mme Catherine DEVIENNE, Mr Serge NADALIN  
(pouvoir à Mr Dominique COQUET)*

*Absents non excusés :*

*Secrétaire : Mme Mélina HULO*

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS  
Direction de la citoyenneté  
et de la légalité

22 AVR. 2024

**DELIBERATION N°16-2024**

ARRIVÉE

#### **AVIS DU CONSEIL PROJET EOLIEN SUR LA COMMUNE DE BUIRE-AU-BOIS**

M. le maire informe les membres du conseil qu'un projet d'installation et d'exploitation d'un parc éolien est en cours sur la commune de Buire-au-Bois. Le projet porté par la société « Parc éolien du Fossé Châtillon » est constitué de deux aérogénérateurs et d'un poste de livraison. La commune de Conchy-sur-Canche étant considérée comme commune limitrophe, son conseil municipal doit émettre un avis sur le projet. Une enquête publique a lieu du 25 mars au 26 avril 2024 inclus à la mairie de Buire-au-Bois, siège de l'enquête.

Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet éolien sur la commune de Buire-au-Bois.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture le  
Et publication ou notification le

Le Maire,  
Dominique COQUET

